

Retrouvez tous les actes administratifs en cours pouvant affecter votre quotidien : circulation, stationnement...

Consultez également le site de la Préfecture de l'Hérault www.herault.gouv.fr .



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00